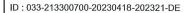


Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de BRACH,

Secrétaire de séance : Chantal BOURDELAS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13

FB 100

Etaient présents: Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle

DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHEL, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Gilles NAVELLIER, Magali LARAPIDIE

DELIB 2023/21 Finances

Gratification de stage de Léa Verdière

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la Mairie a accueilli Léa VERDIERE du 26 septembre au 21 octobre 2022 et du 13 mars au 7 avril 2023 une stagiaire du lycée professionnel Odilon Redon de Pauillac.

Pour la remercier de son implication dans le service, Monsieur le Maire

PROPOSE de verser à Madame VERDIERE une gratification de stage de 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

D'AUTORISER le Maire à verser une gratification de stage de 300 € à Léa VERDIERE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

III III

C.BOURDELAS

Le Maire, D.PHOENI

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC

Tél.: 05.56.58.23.66